

Marie France Monique Bellier épouse PEAN
Résidence les terrasses de l'Eure
13 rue des fileurs

28 000 CHARTRES

A Orgon, le 24 juillet 2019

Objet : Installation classée pour la protection de l'environnement : ZAC jardin d'entreprises

Madame,

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement de notre société sur votre terrain, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après les propositions de notre société CEPL Beville quant à la remise en état du site en cas de cessation d'activité dans l'objectif d'un usage industriel.

La société CEPL Beville s'engage à effectuer la remise en état du sol et du site, en cas de cessation d'activité.

Dans l'éventualité où l'exploitation prendrait fin, une étude et une campagne de prélèvements seraient mises en place. Ces mesures permettront de diagnostiquer les pollutions éventuelles ayant pu intervenir malgré toutes les précautions.

CEPL Beville procédera donc aux carottages et analyses selon un protocole défini en synergie avec l'Inspection des Installations Classées.

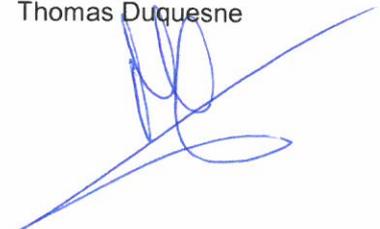
En fonction de l'activité intervenant par la suite, la société CEPL Beville s'engage à prévoir l'ensemble des opérations visant à :

- Neutraliser et/ou démanteler les installations existantes,
- Evacuer les déchets et produits chimiques présents à l'arrêt de l'activité,
- Maintenir en état satisfaisant l'entretien du site de manière à conserver son esthétique vis-à-vis de l'environnement dans lequel il s'insère,
- Dépolluer nappes et sol si nécessaire.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître votre avis quant à ces propositions.

Dans l'attente, Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Thomas Duquesne

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Thomas Duquesne', with a long horizontal stroke extending to the right.